

Compte rendu de la fête de Céligny

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1897)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-238362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPTE RENDU DE LA FÊTE DE CÉLIGNY

Le 30^e anniversaire de notre fondation a été célébré le jeudi 23 septembre en une fête familière modeste, mais charmante et pleine d'entrain, qui a réuni quatre-vingts des membres de notre famille dans le coquet village de Céligny, sous le toit hospitalier de M. Rochat, restaurateur.

Après une matinée très gaie, remplie par les jeux de boules, fléchettes, tonneau, flobert, etc., on fit honneur, avec des appétits aiguisés par le plein air, à un banquet fort bien servi et dont le menu fut unanimement apprécié.

Le major de table le plus enjoué et le plus spirituel étant désigné dans la personne de M. *Thorens*, la série des discours est ouverte par M. *Lucien Baatard*, président, qui souhaite la bienvenue aux assistants et remercie tout particulièrement de leur présence M. Guignard, maire de Céligny, M. l'inspecteur Gylam, président de la Société pédagogique romande, M. Duvoisin, président de la Société pédagogique du Jura Bernois et M. Dériaz, instituteur à Neuchâtel, délégué de la Société pédagogique neuchâteloise. La présence de ces représentants des sociétés pédagogiques sœurs, dit M. Baatard, est une affirmation précieuse des liens de sympathie, de la communauté d'aspirations des instituteurs de notre chère Suisse romande.

M. Richard, président du Département de l'Instruction publique et M. le conseiller aux Etats Alexandre Gavard, retenus à Berne par la session des Chambres fédérales, font excuser leur absence par des lettres pleines de cordialité, dont la lecture est soulignée par de vifs applaudissements. Il en est de même d'une lettre de M. l'inspecteur Gobat, rédacteur de l'*Educateur*, et des télégrammes de M. Burdet, président de la Société pédagogique vaudoise, et de M. A. Bouvier, directeur de l'enseignement primaire et professionnel.

M. Baatard retrace ensuite à grands traits l'activité de la Société pédagogique genevoise. Fondée en 1867, elle a toujours été le flambeau vers lequel ses membres sont allés s'estimer et s'instruire. Toutes les questions intéressant l'école ont donné lieu dans son sein à des discussions nombreuses, et ses appréciations, ses jugements, ont été des indications utiles pour ceux qui jouent un rôle direct dans la création et la direction de nos institutions scolaires. C'est ainsi qu'en ce qui concerne l'enseignement primaire elle a pris une large part dans la préparation de la loi de 1886. Le raccordement des études primaires et des études secondaires, la répartition du programme primaire en six années d'études, la réduction du nombre des élèves admis dans une même classe, la participation des notes des maîtres dans l'évaluation des résultats annuels des élèves, sont autant d'idées que l'on trouve exprimées et discutées dans les procès-verbaux de la Société pédagogique longtemps avant l'époque de 1886. Carteret se faisait un devoir d'assister à ces assemblées, où cependant son avis ne l'emportait pas toujours.

La joie de cet anniversaire est voilée d'un certain sentiment de tristesse quand on songe aux disparus, à ceux qu'une mort impitoyable nous a arrachés pendant ces 30 années. Nous devons un souvenir ému à ces champions du progrès qui furent Pelletier, Tognetti, Dussaud, Denis, Didime Rey, Bory, Krauss, Lombard, Charrey, Yersin, Duchosal et tant d'autres, hélas ! enlevés pour la plupart en pleine carrière. Mais si les rangs des vaillants ouvriers de la première heure sont aujourd'hui clairsemés, une satisfaction bien douce nous est cependant réservée. Nous avons le bonheur de posséder parmi nous le président de la Société pédagogique en 1867, M. Paul Pautry, encore actuellement membre du Comité, et dont la robuste vieillesse est pour tous le symbole de la vitalité de notre association. Aux applaudissements enthousiastes de l'assistance, M. Baatard remet à M. Pautry un superbe bouquet en témoignage de la vive affection de ses collègues.

Abordant l'époque actuelle, M. Baatard dit que nous sommes arrivés à un moment où les idées pédagogiques ont parcouru un chemin immense. Il ne faut plus se contenter de remuer des idées générales, il s'agit de songer à leur application, aux améliorations de détail qui sont les véritables étapes du pro-

grès. Et dans cette tâche importante et difficile de l'heure actuelle, le devoir du corps enseignant est tout tracé : il doit étudier les questions de près en se livrant à une observation attentive des faits, puis lorsqu'il est sûr d'être dans la bonne voie, soutenir courageusement les idées qu'il sait justes, sans exagérer son rôle, mais aussi sans défaillance, avec dignité et fermeté. Parmi les projets à l'horizon, le subventionnement de l'école populaire par la Confédération mérite particulièrement un examen sérieux, exempt de parti-pris ; les instituteurs genevois auront à formuler leurs réserves, tout en évitant de se renfermer dans un égoïsme étroit.

M. Baatard lève son verre en l'honneur des invités. Il boit à l'union et au triomphe des efforts de tous ceux qui travaillent pour la cause de l'éducation populaire, au rôle toujours plus actif de la Société pédagogique genevoise !

M. *William Rosier* porte en termes éloquents le toast à la patrie. Il fait ressortir cette idée qu'en Suisse le sentiment patriotique découle de la nature des choses. Il a ses racines dans le besoin d'association qu'ont ressenti de bonne heure les habitants de nos cantons, dans la nécessité où ils se trouvaient de se défendre mutuellement pour assurer leur indépendance. Chez les Suisses, l'amour de la patrie est né de l'amour de la liberté. Ils aiment ce pays, où ils habitent ensemble ; ils l'ont reçu de leurs pères et veulent le transmettre prospère et respecté à leurs descendants. Leur histoire prouve que des peuples de langue et de religion différentes peuvent s'unir et vivre en paix, que les haines de races sont artificielles et qu'elles s'éteindront lorsque la bonne volonté régnera parmi les hommes.

M. *L. Groscurin* présente un historique des débuts de la Société que nous insérons plus loin.

M. *Guignard*, maire, dit que la commune de Céligny est heureuse de recevoir la Société pédagogique. Il porte son toast au corps enseignant.

M. *Gylam*, dans un discours très applaudi, apporte les salutations fraternelles des instituteurs du Jura. Si la Société pédagogique genevoise peut être comparée, dit-il, à une belle

demoiselle, bien éduquée, la Société jurassienne est une jeune fille rustique, qui vit à l'ombre des sapins et des noisetiers, mais qui aime sa sœur de Genève et qui veut en être aimée. Pour que le ménage de la Société pédagogique romande marche bien, il faut que chacune des sections sœurs mette tout son cœur dans l'accomplissement de son devoir. M. Gylam est heureux de constater que la Société romande a toujours trouvé à Genève l'appui le plus sûr. Il porte son toast à la fidélité au devoir.

M. *Duvoisin* remercie la Société pédagogique genevoise de l'accueil réservé aux délégués des autres cantons. Il expose en quelques mots la situation des écoles du Jura et boit à la prospérité des sociétés pédagogiques romandes, à celle de Genève en particulier.

M. *Dériaz* adresse quelques paroles fort aimables à ses collègues de Genève. Il félicite les institutrices genevoises de faire partie de la Société pédagogique, ce qui n'a pas lieu dans le canton de Neuchâtel. Parlant du subventionnement des écoles par la Confédération, il estime que les instituteurs doivent travailler à faire discuter la question par les Chambres fédérales, mais arrêter là leur rôle.

M. *Charles Raymond* chante *Des Alpes au Jura*, avec la puissance de voix et l'admirable talent que chacun lui connaît.

Après une excellente exécution de deux chœurs patriotiques par le groupe choral, dirigé par M. Golay, on se rend dans la campagne voisine où M. P. Bratschy prend un groupe photographique des mieux réussis. Mais les premiers accents d'un orchestre « di prima scelta » se font entendre. Un bal animé s'organise et on se livre au plaisir de la danse jusqu'à l'heure inexorable où il faut descendre à la station du chemin de fer.

Le retour s'effectue à 8 heures, laissant dans l'esprit de chacun la meilleure impression et la conviction que de telles manifestations exercent la plus heureuse influence au point de vue de l'union du corps enseignant romand.
